

Conciergerie

V1 - Oct 2021











- Responsabilité limitée aux apports
- Capital social minimum 1€
- Gérant : personne physique
- Statuts juridiques
- Annonce légale, Immatriculation GTC
- Etranger peut être associé (pas besoin de carte de séjour)









- Toute personne qui fait un apport devient associé avec des parts sociales
- Apports capital : numéraires, nature, industrie
- Permet de protéger son patrimoine personnel
- Responsabilité limitée aux apports
- Caution personnelle pour les banques









- Par défaut régime IS mais option IR sur 5 ans
- Membres d'une même famille : SARL de famille
- Caractères familial, la cession de parts à un tiers n'est pas libre.
- Gérant majoritaire est TNS : peu de charges sociales : 45%.







Capital Social

- Apport en numéraire
- Apport en nature (ordinateur, voiture etc...) :
 prévoir commissaire aux apports (<30000€)
- Capital peut être de 1€ et donc si vous ne payez vos dettes, vos créanciers pourront vous chasser qu'à hauteur du capital. Faible capital impacte relations commerciales.









- SARL est une société « fermée » : avantages et inconvénients
- Peu souple et fluide mais apporte de la sécurité
- Pour céder des parts, il faut l'accord préalable des associés
- Peu adaptées pour les investisseurs

Conciergerie



Avantages/Inconvénients



Permet de protéger son patrimoine personnel

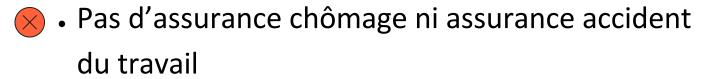


Assurance Maladie



 Conjoint collaborateur (protection sociale, retraite) même si non rémunéré. Il peut participer à l'activité.





 Dividendes sont soumis aux cotisations sociales **TNS**



MERCI

